

SUPERANNUATION BILL

Hon. Sir Francis Hincks moved the second reading of the Bill intituled: "An Act for better ensuring the efficiency of the Civil Service of Canada, by providing for the superannuation of persons employed therein, in certain cases."—Carried.

SUPPLEMENTARY ESTIMATES

The House then went into Committee of Supply on supply and estimates—**Mr. Blanchet** in the chair.

Item \$51,232, for unprovided items, was carried.

On the item \$2,300, for Dominion Offices, Nova Scotia,

Hon. Sir Francis Hincks explained that with regard to this vote, it would be remembered that a reduction was made in the original vote of \$4,000, making it the same amount as paid for the Dominion Offices of New Brunswick. There were a greater number of officials in Nova Scotia, the public works being greater, and the vote, as it now stood, was not sufficient; and the Government proposed to meet the wishes of the House by proposing the present addition, which was \$1,800 less than the original vote as proposed.

Hon. Mr. Holton contended that the existing number of officials was not required, and questioned whether the item could be proceeded with at the present time.

After some conversation, the item stood over.

The item \$2,000, for the preparation of maps for the Railway Committee, and \$800 for stationery for the House of Commons, were carried.

On the item \$10,000, for canal excavations at Port Dalhousie, chargeable to capital, on the suggestion of **Mr. Mackenzie**, the item was made chargeable to revenue, and carried as amended.

The item \$2,000, for harbours and piers at Bathurst Harbour, chargeable to income, was carried.

Mr. Mackenzie objected to the Government making purchases of steam dredges; he would prefer the work should be done by contract.

Item carried.

The following items were also carried:—Additions to Kingston Penitentiary, \$452,392; to meet expenses of artillery guns, etc., \$2,000; Trinity House, Quebec, \$3,000; protection of

[Hon. Mr. Langevin—L'hon. M. Langevin.]

LOI SUR LA PENSION DE RETRAITE

L'honorable sir Francis Hincks propose la deuxième lecture du Bill intitulé: «Acte pour mieux assurer l'efficacité du Service Civil du Canada, en pourvoyant à la retraite, en certains cas particuliers, des personnes qui y sont employées».—Motion adoptée.

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES

La Chambre se forme en Comité des Subsidés pour discuter des crédits et prévisions, sous la présidence de **M. Blanchet**.

Le crédit de \$51,232, relatif aux imprévus est adopté.

Pour ce qui est du crédit de \$2,300, relatif aux bureaux du Gouvernement en Nouvelle-Écosse,

L'honorable sir Francis Hincks explique qu'en rapport avec ce crédit, il faut se rappeler que le crédit initial de \$4,000 a été réduit, ce qui rend cette somme égale à celle versée pour les bureaux de la Puissance au Nouveau-Brunswick. Il y a un plus grand nombre de fonctionnaires en Nouvelle-Écosse, les travaux publics étant de plus grande envergure et le crédit, tel que voté, n'est pas suffisant; le Gouvernement propose de répondre aux désirs de la Chambre en proposant un supplément, inférieur de \$1,800 au crédit initial proposé.

L'honorable M. Holton affirme que le nombre de fonctionnaires en poste n'était pas nécessaire, et demande si l'on peut prendre une décision sur le crédit dès maintenant.

Après quelques minutes de discussion, le crédit reste inchangé.

On adopte un crédit de \$2,000 pour la préparation de cartes pour le Comité des chemins de fer, et un de \$800 pour la papeterie de la Chambre des Communes.

Pour ce qu'est du crédit de \$10,000 pour des excavations dans le canal du port de Dalhousie, imputable sur le capital, il est imputé au revenu selon la suggestion de **M. Mackenzie**, et adopté tel que modifié.

Le crédit de \$2,000 pour les ports et les jetées du port de Bathurst, imputable au revenu, est adopté.

M. Mackenzie s'oppose à l'achat par le Gouvernement de dragues à vapeur; il souhaiterait que le travail soit fait sur contrat.

Le crédit est adopté.

Les crédits suivants ont également été adoptés:—rajout au pénitencier de Kingston, \$452,392; dépenses relatives à l'artillerie, \$2,000; la Maison de la Trinité à Québec, \$3,000; protec-